



Priorité 1

Soutenir les entreprises, la croissance, la relance de l'activité économique via l'innovation et la recherche appliquée

Objectif spécifique 1.1

Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe

1. Identifier les secteurs économiques structurants et complémentaires à fort potentiel d'innovation technologique et écologique via l'analyse des chaînes de valeur transfrontalières en vue de stimuler les coopérations et de développer des pôles d'excellence / consortiums afin de faire émerger de nouveaux produits-services-applications.
2. Soutenir et pérenniser l'innovation trans-sectorielle frontalière via la recherche appliquée - à partir du niveau de maturité technologique 3/4 (preuve expérimentale du concept / technologie validée en laboratoire) jusqu'au niveau 8 (système complet et qualifié) dans les différents domaines d'intervention stratégiques.
3. Favoriser la compétitivité, la croissance et la relance de l'activité économique en accompagnant les entreprises dans leurs démarches et en structurant les modalités de financement.
4. Faciliter le développement de l'économie de la connaissance et de secteurs intelligents sur la base de l'appropriation de la part des entreprises et des administrations d'une meilleure maîtrise de la gestion et du partage des données ainsi que des technologies connexes.
5. Développer les capacités d'innovation par la diffusion des écotechnologies, de l'innovation sociale et la création de nouveaux business modèles intégrant les concepts de la transition écologique